# Extrait du registre des délibérations de la Commune de Coinches séance du 29/01/2021

L' an 2021, le 29 Janvier à 20 heures 15 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,salle du Conseil de la Mairie sous la présidence de LEMAIRE Anthony Maire

M. LEMAIRE Anthony, Maire, Mmes : BATOT Séverine, UNTERHALT Danièle, VINCENT Gisèle, MM : BRESCH Sébastien, FUNFSCHILLING Jérôme, GUNSETT Jean-François, HATTON Laurent, MERGY Francis, RINGOT Hubert

Absent(s): M. CHACHAY Silvère

#### Nombre de membres

• Afférents au Conseil municipal: 11

• En exercice: 10

Date de la convocation : 18/01/2021 Date d'affichage : 18/01/2021

M. RINGOT Hubert Secrétaire

### réf : 2021/01 : CONTROLE BORNES INCENDIE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les devis réceptionnés concernant le contrôle des bornes incendies. La commune compte 19 poteaux incendies

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ACCEPTE le devis présenté par l'entreprise AUZENE Jean-Yves au tarif de 52.00 € H.T. / poteau incendie soit 988.00 € H.T. pour les 19 poteaux incendie.
- DONNE pouvoir au Maire.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

## réf: 2021/02: RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019 DU SDEV

Pour faire suite à la demande du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel d'activité 2019 du SDEV.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

# *réf : 2021/03 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-DIE DES VOSGES*

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Muncipal du courrier de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges concernant la modification des statuts de l'EPCI.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la modification des statuts de l'EPCI tels que présentés dans la délibération 2020/09/29 de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié des Vosges.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

# réf: 2021/04: ADHESIONS AU SMIC

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de M. le Président du SMIC invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur les demandes d'adhésions présentées par :

- Syndicat des Jeunes Chênes (canton de Charmes)
- Syndicat de la station d'épuration du Thillot (Canton du Thillot)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité les adhésions précitées.

Avec ces nouvelles demandes, le syndicat compterait 549 collectivités adhérentes (482 communes et 67 groupements de communes).

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

### **SOMMAIRE**

CONTROLE BORNES INCENDIE
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2019 DU SDEV
MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
SAINT-DIE DES VOSGES
ADHESIONS AU SMIC

LEMAIRE Anthony	RINGOT Hubert
UNTERHALT Danièle	BATOT Séverine
CHACHAY Silvère	HATTON Laurent
FUNFSCHILLING Jérôme	MERGY Francis
VINCENT Gisèle	BRESCH Sébastien
GUNSETT Jean-François	